|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/22/inf/2 |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 8 octobre 2018 |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingt‑deuxième session**

**Genève, 19 – 23 novembre 2018**

RÉSUMÉ DE L’ÉTUDE SUR LA COMPRÉHENSION DE L’UTILISATION DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS DANS LES PAYS D’ASIE DU SUD‑EST – LES CAS DE L’INDONÉSIE, DES PHILIPPINES ET DE LA THAÏLANDE

*établi par le Secrétariat*

1. L’annexe du présent document contient un résumé de l’étude sur la compréhension de l’utilisation des dessins et modèles industriels dans les pays d’Asie du Sud‑Est – le cas de l’Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande, menée dans le cadre du projet relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique – Phase II (voir le document CDIP/14/7).
2. Cette étude a été établie par le Secrétariat de l’OMPI en collaboration avec des consultants locaux dans chacun des trois pays : M. Yose Rizal Daimuri, M. Dandy Rafitrandi et Mme Ilma Fadli au Centre d’études stratégiques et internationales (CSIS) en Indonésie; M. George Manzano, Mme Mary Grace Agner et Mme Nikka Pesa à l’Université de l’Asie et du Pacifique (UA&P) aux Philippines; et Mme Deunden Nikomborirak et Mme Weerawan Paibunjitt‑aree à l’Institut thaïlandais de recherches sur le développement en Thaïlande. Elle a été examinée par Mme Myriam Mariani de l’Université Bocconi de Milan (Italie).
3. *Le CDIP est invité à prendre note des informations contenues dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

**La compréhension de l’utilisation des dessins et modèles industriels dans les pays d’Asie du Sud‑Est – le cas de l’Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande**

Il existe peu de connaissances sur la manière dont la protection des dessins et modèles industriels contribue à l’innovation en matière de dessins et modèles, à la croissance des entreprises et, plus largement, au développement économique. Les statistiques de l’OMPI indiquent que les pays à revenu élevé et la Chine sont à l’origine de la grande majorité des demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels dans le monde[[1]](#footnote-2). Les études ont montré que les dessins et modèles industriels complètent souvent d’autres formes de droits de propriété intellectuelle pour encourager la commercialisation de nouveaux produits incorporant des innovations technologiques. En outre, dans certaines industries de biens de consommation de “faible technologie”, l’attrait du dessin ou modèle peut jouer un rôle important pour les entreprises qui, en créant une expérience unique pour les consommateurs, gagnent du terrain par rapport à leurs concurrents[[2]](#footnote-3).

Dans les économies à faible revenu et d’autres économies à revenu intermédiaire, le nombre de dépôts de dessins et modèles industriels est souvent peu élevé; parfois, les non‑résidents déposent des demandes de protection nationales. Il existe cependant des exceptions. Certains pays d’Asie du Sud‑Est à revenu intermédiaire, notamment l’Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam, montrent une utilisation intensive du système avec plusieurs milliers de dessins et modèles déposés chaque année. En outre, les utilisateurs locaux sont à l’origine de la plupart des demandes dans ces pays, à la différence du système des brevets duquel les non‑résidents constituent le plus grand groupe d’utilisateurs.

Pour mieux comprendre la contribution de la protection des dessins et modèles industriels dans un contexte de revenu intermédiaire, la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI a lancé une étude régionale impliquant trois pays d’Asie du Sud‑Est, à savoir l’Indonésie, les Philippines et la Thaïlande[[3]](#footnote-4). L’étude visait essentiellement à rassembler des données primaires relatives à l’utilisation de la propriété intellectuelle dans les pays à revenu intermédiaire en interrogeant les utilisateurs de dessins et modèles industriels dans ces trois pays.

Il convient de noter que la Thaïlande a déjà participé à la première phase du projet‑cadre du CDIP relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique[[4]](#footnote-5). Les Philippines et l’Indonésie sont de nouveaux pays dans ce projet.

L’étude a été menée sur une durée de 27 mois, de mars 2016 à juin 2018.

Le présent document résume la mise en œuvre de l’étude et ses principaux résultats.

**Objectifs de l’étude**

L’étude avait pour objectifs d’acquérir une meilleure compréhension du contexte et des procédures liés à l’innovation en matière de dessins et modèles dans les pays concernés, des motivations incitant les innovateurs en matière de dessins et modèles à rechercher ce type de protection, du rôle des droits des dessins et modèles industriels dans la répartition des investissements dans le domaine de l’innovation relative aux dessins et modèles et de la nature des défis auxquels étaient confrontés les demandeurs utilisant les systèmes de protection de dessins et modèles industriels.

**Coordination et exécution**

La Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI a présenté les objectifs de l’étude aux trois pays au cours des assemblées 2015 de l’OMPI. Les trois pays ont manifesté leur souhait de participer à l’étude.

La Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI était le centre de coordination pour les questions techniques et organisationnelles relatives à la mise en œuvre de l’étude. Elle s’est associée à des consultants locaux dans chacun des trois pays pour mener l’enquête sur laquelle repose l’étude : M. Yose Rizal Daimuri, M. Dandy Rafitrandi et Mme Ilma Fadli auCentre d’études stratégiques et internationales en Indonésie; M. George Manzano, Mme Mary Grace Agner et Mme Nikka Pesa à l’Université de l’Asie et du Pacifique aux Philippines; et Mme Deunden Nikomborirak et Mme Weerawan Paibunjitt‑aree à l’Institut thaïlandais de recherches sur le développement en Thaïlande.

La Direction générale de la propriété intellectuelle en Indonésie, l’Office de la propriété intellectuelle des Philippineset le Département thaïlandais de la propriété intellectuelle ont apporté un important soutien tout au long de la mise en œuvre de l’enquête. Le Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique de l’OMPI ont apporté leur soutien en assurant la liaison avec les offices nationaux de propriété intellectuelle.

Enfin, l’étude a été réexaminée par Mme Myriam Mariani de l’Université Bocconi à Milan (Italie). Mme Mariani a apporté des observations critiques sur la conception du questionnaire d’enquête, l’analyse des résultats et les quatre résultats de l’enquête[[5]](#footnote-6).

**Déroulement de l’étude et élaboration méthodologique**

L’étude a été menée en trois étapes. La première étape comprenait des consultations avec les collègues internes compétents de l’OMPI dans le Secteur des marques et des dessins et modèles industriels et avec le Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique de l’OMPI pour définir l’orientation de l’étude. En parallèle, le Secrétariat a mené une recherche documentaire sur l’élaboration du questionnaire d’enquête en vue de sa mise en œuvre dans les trois pays.

Les travaux relatifs à l’étude ont officiellement été lancés en mars 2016 avec des réunions et des ateliers consécutifs tenus aux Philippines et en Thaïlande. Dans chaque pays, un atelier d’une demi‑journée a été organisé pour rassembler les parties prenantes concernées du système des dessins et modèles industriels. L’atelier avait pour objectif de recevoir des observations et retours d’information sur le questionnaire d’enquête et sur la stratégie de mise en œuvre de l’enquête. Les participants à l’atelier comprenaient des déposants de demandes d’enregistrement de dessin**s** et modèles industriels, des associations de commerce et de design, des cabinets d’avocats spécialisés dans les demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels et des concepteurs. Des réunions bilatérales ont également été organisées avec des fonctionnaires de deux offices de propriété intellectuelle, tels que les examinateurs de demandes d’enregistrement de dessins ou modèles industriels, pour mieux comprendre les procéduresde demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels.

La deuxième étape de l’étude consistait à recueillir des données concernant des unités statistiques relatives aux demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels afin d’établir un aperçu théorique des dépôts de dessins et modèles industriels dans les pays. Les résultats de cet exercice étaient utilisés pour identifier les déposants cibles de demandes de protection de dessins et modèles industriels ainsi que leurs demandes d’enregistrement pour l’enquête. En outre, l’analyse descriptive de cet exercice a aidé à repérer les biais éventuels dans les réponses obtenues à l’aide de l’instrument d’enquête.

Les questionnaires d’enquête ont été lancés durant la troisième étape de l’étude. Ils ont été envoyés aux déposants de demandes de protection de dessins ou modèles industriels au moyen de leurs adresses email extraites des données recueillies auprès des trois offices de propriété intellectuelle. Par la suite, deux rappels par email ont été envoyés, puis des exemplaires papier des questionnaires ont été envoyés aux personnes interrogées restantes à leurs adresses postales, indiquées dans les demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels.

La Thaïlande est le premier pays dans lequel l’enquête a été lancée, en mars 2017. L’enquête a ensuite été lancée aux Philippines en juillet, puis en Indonésie en octobre de la même année.

Les consultants dans les trois pays ont eu recours à différentes stratégies pour amener les personnes interrogées dans le cadre de l’enquête à remplir le questionnaire. En Thaïlande, l’équipe de l’Institut thaïlandais de recherches sur le développement a pu appeler les déposants de dessins ou modèles industriels pour les encourager à participer à l’enquête. Aux Philippines et en Indonésie, les équipes de l’Université de l’Asie et du Pacifique et du Centre d’études stratégiques et internationales ont chacune organisé un atelier supplémentaire, ciblant les déposants de demandes de protection de dessins et brevets industriels sélectionnés pour l’enquête, afin de les encourager à y répondre. L’équipe indonésienne a ensuite envoyé des chercheurs pour conduire des entretiens en tête à tête avec les déposants. Les stratégies précitées ont donné des résultats plus ou moins concluants.

Le tableau ci‑après présente un résumé des réponses reçues. Au total, 268 demandeurs ont soumis un questionnaire d’enquête partiellement ou totalement rempli. Ces 268 demandeurs étaient à l’origine de 512 demandes d’enregistrement de dessins et modèles industriels au total. L’enquête relative à la protection des dessins et modèles industriels a été envoyée aussi bien aux déposants individuels qu’aux entreprises. Les Philippines avaient le plus haut taux de réponse, qui s’élevait à 12%, comparé à 8% pour l’Indonésie et 9% pour la Thaïlande. Cependant, avec un nombre plus important de déposants, l’Indonésie a compté le plus grand nombre de réponses, suivie par la Thaïlande et les Philippines.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre de demandes** | **Indonésie** | **Philippines** | **Thaïlande** |  |
| **Société** | **Particulier** | **Total** | **Société** | **Particulier** | **Total** | **Société** | **Particulier** | **Total** | **Total** |
| **1re demande** | 57 | 55 | 112 | 23 | 28 | 51 | 45 | 60 | 105 | 268 |
| **2e demande** | 31 | 20 | 51 | 15 | 10 | 25 | 26 | 23 | 49 | 125 |
| **3e demande** | 20 | 7 | 27 | 11 | 6 | 17 | 13 | 10 | 23 | 67 |
| **4e demande** | 16 | 4 | 20 | 9 | 6 | 15 | 9 | 8 | 17 | 52 |
| **Total** | 124 | 86 | 210 | 58 | 50 | 108 | 93 | 101 | 194 | 512 |

**Élaboration de l’enquête**

L’équipe de recherche de l’OMPI a consacré un temps considérable à la préparation au début de l’élaboration du questionnaire d’enquête. Plusieurs questionnaires conçus de manière spécifique, tels que les questionnaires employés au Danemark et au Royaume‑Uni, ont été réexaminés. Des enquêtes précédentes menées par l’OMPI et portant sur l’utilisation des dessins et modèles industriels en Argentine et au Maroc ont également été consultées. Bien qu’ils se soient révélés instructifs, ces questionnaires ne traitaient que partiellement les questions de recherche de l’étude.

L’équipe de recherche s’est ensuite tournée vers une série d’enquêtes ciblant des inventeurs dans plusieurs pays à revenu élevé, notamment l’enquête européenne “PatVal‑EU”.

Contrairement aux enquêtes ciblant les inventeurs, l’instrument d’enquête actuel était destiné au déposant plutôt qu’au concepteur. De plus, le processus d’innovation en matière de conception est différent du processus d’innovation en matière de technologie et cette différence pouvait être observée dans la liste finale de questions incluses dans le questionnaire. Certaines questions portaient sur l’importance des dessins ou modèles dans l’activité de l’entreprise. Par exemple, il était demandé si le département des dessins et modèles appartenait au département recherche et développement ou s’il était plus proche du département marketing, et s’il était pourvu d’un budget propre. D’autres questions portaient sur les différentes sources d’inspiration donnant lieu à des innovations en matière de conception, telles que les retours de clients ou les salons dédiés à la conception (salons du design).

Le questionnaire d’enquête était divisé en deux parties. La première partie portait sur les caractéristiques du déposant et comportait des questions visant à déterminer ses caractéristiques telles que son secteur d’activité, l’existence d’activités d’exportation et sa taille. Si le déposant était un particulier, un questionnaire légèrement adapté était utilisé. Le questionnaire adapté comportait notamment des questions portant sur la situation professionnelle du particulier et s’intéressant à l’existence éventuelle d’un lien entre le particulier et l’entité commerciale produisant la conception protégée au titre de dessin ou modèle industriel.

La seconde partie du questionnaire se concentrait sur l’examen des conceptions des utilisateurs, protégées au titre de dessins ou modèles industriels. En autres, les questions portaient sur les caractéristiques des concepteurs répertoriés dans les demandes de protection des dessins et modèles industriels et visaient à déterminer si et comment les dessins et modèles industriels étaient commercialisés, leur valeur de marché et si le dessin ou modèle sous‑jacent était imité.

La plupart des personnes interrogées ont reçu un questionnaire sur mesure comprenant l’image du modèle ou dessin pour lequel une demande d’enregistrement de dessin ou modèle avait été déposée. Pour les quelques personnes interrogées ayant déposé plus d’une demande d’enregistrement de dessin ou modèle industriel au cours des années sur lesquelles portait l’enquête, il était demandé à chaque personne interrogée de répondre à des questionnaires distincts pour un maximum de quatre demandes d’enregistrement de dessin ou modèle.

**Principales conclusions**

L’analyse descriptive des résultats de l’enquête offre un large éventail de connaissances qui peuvent être résumés comme suit :

* La plupart des utilisateurs de dessins et modèles sont des entreprises privées et locales, les entreprises publiques et les filiales des entreprises étrangères jouant un rôle relativement mineur. La plupart des entreprises avaient 21 ans ou plus. Les petites entreprises comptaient le plus grand nombre d’utilisateurs, suivies par les entreprises de taille moyenne et les grandes entreprises.
* Environ 22% des utilisateurs de dessins et modèles industriels ont indiqué avoir des activités d’exportation, avec une répartition relativement large des revenus d’exportation. Cette part dépasse la part ordinaire des exportations des entreprises. Il en ressort que l’innovation en matière de dessins et modèles peut être une manière de prendre pied sur les marchés étrangers. D’autres pays de l’ASEAN constituaient les principales destinations d’exportation, suivies par d’autres économies asiatiques.
* L’innovation en matière de dessins et modèles est essentiellement un processus interne à l’entreprise. Cependant, pour certains dessins et modèles, les entreprises font appel à un mélange de compétences ou d’inspiration à l’interne et à l’externe.
* À l’exception des Philippines, la plupart des concepteurs avaient entre 35 et 50 ans. Aux Philippines, la plupart des concepteurs étaient même âgés de plus de 50 ans. Il ressort de cette conclusion que l’expérience professionnelle accumulée semble avoir de l’importance pour l’innovation en matière de dessin ou modèle.
* Les sources d’inspiration pour de nouveaux dessins et modèles sont diverses. Le retour des clients apparaît comme la plus importante d’entre elles. Au sein des entreprises, deux sources d’inspiration principales donnent lieu aux idées dont découlent les nouveaux dessins ou modèles. Une source d’inspiration est le département responsable de l’innovation en matière de dessins et modèles ou, plus généralement le département recherche et développement. L’autre source est la haute direction, notamment le bureau du directeur général. Outre ces deux principales sources d’inspiration, les départements ventes et commercialisation représentaient des sources d’idées pour un nombre conséquent de dessins et modèles auxquels s’est intéressée l’enquête.
* Les titulaires de dessins et modèles industriels attribuent une valeur importante aux droits de leurs dessins et modèles industriels, dont la valeur moyenne est comprise entre 30 000 et 100 000 USD. La répartition des valeurs des dessins et modèles industriels est désaxée vers la droite. Cependant, comparée à l’innovation en matière de technologie, l’innovation en matière de dessin ou modèle semble moins risquée.
* La principale motivation conduisant à rechercher la protection des dessins et modèles industriels résulte de la logique classique qui est d’empêcher l’imitation et de garantir la liberté d’exploitation. La concession de licences sur les droits des dessins et modèles industriels ou la vente de ces droits est rare, mais elles peuvent se produire.
* D’après le taux d’imitation, qui s’élève à environ 1/5, le risque d’imitation est réel. De plus, les titulaires de dessins et modèles industriels considèrent qu’une imitation implique une importante perte financière.
* Les coûts juridiques élevés de l’application des dessins et modèles industriels découragent de nombreux déposants de tenter de faire cesser la violation de leur modèle ou dessin. Lorsqu’ils poursuivent les auteurs de l’atteinte, les sanctions ont un taux de réussite variable.
* Les plupart des demandes d’enregistrement de dessins et modèles sont remplies sans avoir recours aux agents externes. Les déposants rencontrent par conséquent des difficultés à s’y retrouver dans ce qu’ils considèrent comme un processus de demande long et complexe.

Ces conclusions descriptives devront être validées et étudiées plus avant dans des recherches approfondies. En particulier, la division de l’économie et des statistiques de l’OMPI prévoit d’analyser les réponses à l’enquête à l’aide de paramètres économétriques, au moyen desquels la signification statistique de différentes hypothèses peut être testée d’une façon plus formelle.

**Enseignements de l’étude et implications stratégiques**

Afin de mener une enquête régionale, des ressources importantes sont nécessaires. La mise en œuvre d’une telle enquête a pris plus de temps qu’initialement prévu. Plusieurs enseignements tirés au cours de la mise en œuvre de cette enquête peuvent être utilisés pour de futures études.

Premièrement, les données concernant des unités statistiques utilisées pour recenser les personnes interrogées dans le cadre de l’enquête n’étaient pas toujours exhaustives. C’était en particulier le cas des coordonnées des déposants. Avant le lancement de l’instrument d’enquête dans les pays, les équipes de recherches ont investi beaucoup de temps afin de récupérer les coordonnées manquantes à l’aide d’informations librement accessibles. Grâce au fort soutien des offices nationaux de propriété intellectuelle, les chercheurs ont pu s’adresser aux associations de commerce et de design pour compléter les coordonnées des personnes interrogées dans le cadre de l’enquête.

Deuxièmement, la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI ainsi que les équipes de recherche locales étaient préoccupées quant à la longueur du questionnaire d’enquête. Deux tests pilotes ont été menés avant le lancement de l’enquête. La première série d’entretiens avec des concepteurs a été menée lors de deux conventions relatives aux dessins et modèles d’envergure internationale organisées chaque année à Milan (Italie)[[6]](#footnote-7). Le second test pilote a été mené aux Philippines avec un petit groupe de déposants de dessins et modèles philippins. Dans les deux cas, les personnes interrogées dans le cadre de l’enquête ont été en mesure de remplir le questionnaire malgré sa longueur.

Durant la mise en œuvre des enquêtes, les équipes de recherche locales ont proposé aux personnes interrogées de remplir une version plus courte du questionnaire ou de participer à un entretien téléphonique afin de les encourager à répondre à l’enquête.

De plus, le lancement échelonné de questionnaires d’enquête dans les trois pays s’est révélé utile car il a permis à chaque équipe de recherche d’apprendre de leurs différentes expériences lorsqu’elles s’adressaient aux personnes interrogées.

Troisièmement, de nombreuses personnes interrogées hésitaient à remplir le questionnaire. Le fort soutien reçu par les trois offices de propriété intellectuelle s’est révélé décisif et a permis obtenir des réponses supplémentaires à l’enquête. Les ateliers supplémentaires organisés aux Philippines et en Indonésie ont aidé les équipes de recherche locales à entrer directement en contact avec les personnes interrogées dans le cadre de l’enquête.

En ce qui concerne les implications stratégiques, les réponses à l’enquête montrent que les innovateurs en matière de dessins et modèles ont recours aux droits des dessins et modèles industriels afin d’obtenir un retour sur investissement par la création de nouveaux dessins et modèles. Elles révèlent également que les innovateurs en matière de dessin ou modèle sont exposés à un risque réel d’imitation. Dans l’ensemble, le système des dessins et modèles industriels joue ainsi un rôle de soutien en encourageant une forme d’innovation que des entreprises des pays à revenu intermédiaire, notamment les petites et moyennes entreprises, entreprennent. Contrairement à la situation dans le domaine des brevets, il n’est pas nécessaire que les entreprises soient à la pointe de la technologie pour créer avec succès de nouveaux dessins et modèles. Elles ont principalement besoin de talent humain, qui ne manque pas, même dans des milieux disposant de ressources plus limitées.

Enfin, l’étude fournit des éléments provisoires attestant que l’innovation en matière de dessins et modèles peut être une manière de prendre pied sur les marchés étrangers et augmenter les exportations. Cette conclusion rejoint la recherche dans le domaine du commerce international, qui souligne les aptitudes propres aux entreprises pour expliquer la réussite en matière d’exportation[[7]](#footnote-8). De même, le lien entre innovation en matière de dessin ou modèle et exportation est nécessairement automatique. L’étude des obstacles auxquels les innovateurs en matière de dessin et modèle qui réussissent sur le plan national sont confrontés pour entrer sur les marchés internationaux pourrait apporter de nouvelles perspectives pertinentes d’un point de vue stratégique.

[Fin de l’annexe et du document]

1. Pour un aperçu statistique, voir le document SCT/27/4 ADD de l’OMPI, disponible en ligne à l’adresse suivante : <http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=237526>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir ROTHWELL, R. & GARDINER, P. 1983. The role of design in product and process change. *Design Studies,* 4**,** 161–169, CREUSEN, M. E. & SCHOORMANS, J. P. 2005. The different roles of product appearance in consumer choice. *Journal of Product Innovation Management,* 22**,** 63–81, VERYZER, R. W. & BORJA DE MOZOTA, B. 2005. The impact of user‐oriented design on new product development : An examination of fundamental relationships. *Journal of Product Innovation Management,* 22**,** 128–143. [↑](#footnote-ref-3)
3. Ces trois pays ont été sélectionnés d’après leur volume de dépôts de dessins et modèles industriels et la disponibilité de leurs données historiques concernant des unités statistiques. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir les documents de l’OMPI CDIP/12/INF/6 et CDIP/14/INF/4 disponibles en ligne aux adresses respectives suivantes : <http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=253571>, et <http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=286176>. [↑](#footnote-ref-5)
5. Trois rapports nationaux distincts ont été produits pour la Direction générale de la propriété intellectuelle en Indonésie, l’Office de la propriété intellectuelle des Philippines et le Département thaïlandais de la propriété intellectuelle. En outre, un manuel indiquant comment l’instrument d’enquête a été conçu et mis en œuvre a été créé pour permettre aux autres chercheurs de mener la même étude dans leur pays. Ces quatre documents pourront être téléchargés sur le site Web de la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI à l’adresse : <http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/studies/index.html> [↑](#footnote-ref-6)
6. *Milan Design Week 2016* et *Salone del Mobile 2016* tenues à Milan (Italie) du 14 au 17 avril 2016. [↑](#footnote-ref-7)
7. Pour un aperçu, voir BERNARD, A. B., JENSEN, J. B., REDDING, S. J. & SCHOTT, P. K. 2007. Firms in International Trade. *The Journal of Economic Perspectives,* 21**,** 105–130. [↑](#footnote-ref-8)